



MOBILITÉ(S)

Comment vous déplacez-vous ? Limoges Métropole mène une grande enquête mobilité

Du 3 novembre 2026 au 27 janvier 2027, Limoges Métropole mène une grande enquête sur les déplacements des habitants de ses 20 communes. Objectif : mieux connaître les habitudes de déplacement des habitants sur le territoire pour adapter les aménagements et les services de mobilité aux besoins de chacun.

Publié le 31 Août 2026

À pied, à vélo, en voiture, en bus, en car, en train... Chaque déplacement compte. L'enquête que va mener Limoges Métropole permettra de mieux comprendre comment les habitants de Limoges Métropole se déplacent, pour quels motifs et avec quels modes de transport. Ces informations sont essentielles pour préparer les mobilités de demain et définir les aménagements et services les plus adaptés : transports en commun, circulation routière, stationnement, aménagements cyclables, mobilités douces...

La dernière enquête de ce type réalisée sur le territoire remonte à 2005. Depuis, les modes de vie et les habitudes de déplacement ont considérablement évolué. Cette nouvelle enquête permettra donc de disposer d'une **photographie actualisée des déplacements des habitants**, tous modes confondus.

Comment va se dérouler l'enquête?

L'enquête de mobilité menée par Limoges Métropole est une Enquête de Mobilité Certifiée Cerema*(EMC²). C'est pourquoi, tout au long de la démarche, Limoges Métropole sera accompagnée par le Cerema. La particularité de cette enquête est que la méthodologie employée est cadrée et est identique à l'échelle nationale. De plus, pour réaliser les entretiens, le bureau d'études Alyce a été missionné.

Entre les mois de septembre et de novembre, des agents recrutés par le bureau d'études Alyce, effectueront un

repérage terrain pour mieux identifier les logements. Ils seront équipés d'une carte professionnelle ainsi que d'une attestation signée par Limoges Métropole. Les communes de Limoges Métropole ainsi que les forces de l'ordre seront informées de ce repérage et de la démarche.

Pour garantir des résultats représentatifs, des logements seront tirés au sort. Si votre logement fait partie de l'échantillon, vous serez contacté en tant qu'occupant du logement par courrier à partir du mois d'octobre 2026. L'entretien sera réalisé en face-à-face ou par téléphone, à partir du mois de novembre.

L'entretien dure en moyenne 20 minutes par personne et concerne les membres du foyer âgés de 5 ans et plus, selon la composition du ménage. Les questions porteront sur les déplacements réalisés la veille de l'entretien, quel que soit le mode de transport utilisé : voiture, bus, car, vélo, marche à pied, etc. L'enquête porte sur les jours ouvrables. Les entretiens sont donc réalisés du mardi au samedi, hors vacances scolaires.

➤ **Un entretien à domicile : après avoir pris rendez-vous**, un enquêteur se rendra directement à votre domicile. L'ensemble des membres du foyer concernés par l'enquête devra être présent. Les enquêteurs sont munis d'une **carte professionnelle officielle qu'ils doivent présenter lors de leur venue.**

➤ **Un entretien par téléphone** : l'enquêteur vous contactera depuis une plateforme située à Sceaux en France métropolitaine.

Pourquoi cette enquête est-elle importante ?

Mieux connaître les habitudes de déplacement des habitants permet à Limoges Métropole de **mieux préparer l'avenir et d'adapter ses projets aux pratiques réelles du territoire.**

Les résultats contribueront notamment à guider les réflexions et les projets concernant :

- la circulation routière et le covoiturage,
- le stationnement,
- les aménagements cyclables,
- la marche et les autres mobilités douces,
- l'offre de transports en commun.

Cette meilleure connaissance des déplacements permettra également de répondre aux **enjeux environnementaux et aux évolutions des modes de vie**, tout en contribuant à améliorer les conditions de déplacement et, plus largement, la qualité de vie des habitants.

Les résultats de l'enquête

Au terme des entretiens prévus sur une période de 10 semaine, la société Alyce analysera les résultats et les transmettra au Cerema. Limoges Métropole devrait disposer des résultats au cours du dernier trimestre 2027.



*Cerema signifie Centre d'Etudes et d'Expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
